



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



20000866

Déposé / Reçu le

20 DEC. 2019

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0630 783 773

Nom

(en entier) : **AVI Group**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **AVENUE DES CROIX DE GUERRE 311/19 - 1120 BRUXELLES****Objet de l'acte : Repartition des parts**

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 18/12/2019

La séance est ouverte à 17h00 sous la présidence de Monsieur Youness AKHRIF; est présent Monsieur Yacine DJEHM.

La majorité des parts étant acquise, l'assemblée est donc valablement constituée pour délibérer sur son ordre du jour suivant : Répartition des parts

L'assemblée générale approuve les propositions du président et marque son accord sur la répartition des parts.

La répartition des 100 parts est désormais : Youness AKHRIF (95 parts) – Yacine DJEHM (5 parts)

AKHRIF YOUNESS
GERANT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).